



Lettre d'intérêt

Réservé à l'administration

Projet n°	Date de réception AAAA-MM-JJ
-----------	------------------------------

Les champs désignés par un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTIFICATION DU CLIENT

1. Client

Nom de l'entreprise*	N° de client d'Hydro-Québec	NEQ ou matricule au fichier des autorités publiques*
Adresse de l'entreprise*	Ville*	Code postal*
Nom et prénom du responsable du projet au sein de l'entreprise*	Fonction*	
Adresse (si différente de celle de l'entreprise)	Ville*	Code postal*
N° de téléphone*	N° de cellulaire	Courriel*

IDENTIFICATION DES RESPONSABLES TECHNIQUES

2. Responsable technique du projet au sein de l'entreprise du client (si différent de la personne au point 1)

Nom et prénom	Fonction		
Adresse	Ville	Code postal	
N° de téléphone	N° de cellulaire	N° de télécopieur	Courriel

3. Responsable technique externe engagé par le client (optionnel)

Nom et prénom	Titre		
Entreprise			
Adresse	Ville	Province	Code postal
N° de téléphone	N° de cellulaire	N° de télécopieur	Courriel

INFORMATION SUR LE PROJET

4. Lieu de réalisation

Adresse du lieu*	Ville*	Code postal*
Nom du bâtiment*	Code SCIAN (de 4 à 6 caractères)*	
Titre du projet*		
S'agit-il d'un projet multibâtiment? Si oui, cochez cette case <input type="checkbox"/> et identifiez tous les autres lieux de réalisation du projet à la section 5. Information générale, dans le champ Description du projet et des mesures d'économie d'électricité envisagées. Note : Pour être considéré comme un projet multibâtiment, le projet doit porter sur au moins cinq bâtiments.		



Bâtiments

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

5. Information générale

Date prévue du début des travaux ² * AAAA-MM-JJ	Date prévue de fin des travaux ² * AAAA-MM-JJ
Type de bâtiment ou de projet [*] <input type="checkbox"/> Nouveau bâtiment <input type="checkbox"/> Bâtiment existant <input type="checkbox"/> Agrandissement <input type="checkbox"/> Rénovation majeure <input type="checkbox"/> Éclairage public	
Superficie du bâtiment [*] m ²	
Sélectionner le volet du programme pour lequel le projet est admissible. <input type="checkbox"/> Volet prescriptif < 5000 m ² (voir exception au guide du participant) <input type="checkbox"/> Volet sur mesure ≥ 5000 m ²	

N.B. : À l'exception d'un projet de type Éclairage public, tout projet doit générer des économies d'électricité d'au moins 25 000 kWh.

Description du projet et des mesures d'économie d'électricité envisagées [*] (S'il s'agit d'un projet multibâtiment, veuillez inscrire les lieux de réalisation du projet dans tous les bâtiments – soit l'adresse et le code SCIAN des bâtiments visés par le projet ainsi que les informations requises dans la section 6 du présent document. . Si cet espace est insuffisant, préparer une annexe et indiquer ici que l'information y est présentée ³ .)
--

COORDONNÉES DE FACTURATION

6. Le site visé par le projet est-il alimenté en électricité par Hydro-Québec ou un autre fournisseur ?

N° du compte Hydro-Québec [*] 299	Autre Nom du fournisseur [*]	N° du compte [*]
--	--	---------------------------

7. DÉCLARATION

Je déclare avoir pris connaissance du *Guide du participant du programme Bâtiments* applicable au projet soumis et atteste que tous les renseignements fournis dans la présente lettre d'intérêt sont exacts et respectent les exigences du programme. J'affirme n'avoir bénéficié d'aucune aide financière dans le cadre de tout autre programme en efficacité énergétique d'Hydro-Québec ou du programme Novoclimat du Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques, pour toute mesure comprise dans le cadre de ce projet.

Signature du client

Nom de l'entreprise		
Nom, prénom	Signature	Date AAAA-MM-JJ

Veuillez faire parvenir ce formulaire rempli à l'adresse courriel PGEEProgrammeBatiments@hydro.qc.ca

L'envoi de la lettre d'intérêt doit précéder la date de début des travaux². Pour connaître les conditions d'admissibilité, veuillez vous référer au *Guide du participant du programme*.

- 1 Si le projet vise plusieurs bâtiments, veuillez fournir en annexe l'adresse, la superficie ainsi que le numéro de compte d'Hydro-Québec (débutant par 299) pour chacun d'eux.
- 2 La date de début des travaux du projet correspond à la :
 - Date d'achat du premier équipement - qui figure sur le bon de commande ou sur la facture - lequel servira à la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique
 - ou
 - Date de la signature du premier contrat visant la réalisation des travaux prévus dans le cadre du projet.
- 3 Seuls les bâtiments décrits dans la lettre d'intérêt seront considérés dans l'approche multibâtiment du projet.